

➔ **Du neuf dans la procédure de réservation des salles !**

**L**es associations qui ont franchi nos portes à la route de Mons, 80 à Marchienne-au-Pont savent que la maison pour associations met à disposition son infrastructure suivant une tarification établie par territoire.

Cette tarification est liée à son financement par la Ville de Charleroi dans le cadre de la Politique des Grandes Villes. Elle est donc préférentielle pour les 15 communes de Charleroi. Elle augmente pour les associations dont le site d'activité principale se trouve sur la Communauté Urbaine de Charleroi Val de Sambre et atteint son maximum pour les adhérents.

Ce tarif est établi en tenant compte du marché de location d'infrastructures et fait l'objet, de manière exceptionnelle, d'une diminution en tenant compte de la particularité d'une occupation. Cette diminution ne peut être accordée que sur décision du comité d'attribution et ne saurait faire l'objet d'une récurrence étant donné les frais que génère une occupation de locaux (personnel, chauffage, électricité, etc.).

Quatre salles d'une capacité de 10 à 25 personnes sont mises à disposition ainsi qu'une cafétéria, une salle de conférence, un hall polyvalent (250 places assises maximum), un studio d'enregistrement et une salle d'initiation socio-sportive. Toutes les salles peuvent être équipées sur demande et gratuitement de connexions Internet, flip chart, sonorisation voix et podiums. Moyennant paiement d'un supplément, elles peuvent également être équipées de rétroprojecteurs, vidéoprojecteurs ou de sonorisations spécifiques. Nous ne mettons pas de personnel (barman, référent technique...) à disposition.

La procédure prévoyait une réservation et une convention idéalement signée avant l'occupation. Force est de constater que la signature de cette convention se faisait trop souvent postérieurement à l'occupation, nous mettant dès lors en difficulté quant à l'exécution de ses clauses. Les occupations de salles se font de plus en plus nombreuses.

Aussi, dorénavant, seule la signature d'un formulaire de réservation équivalent à la convention vaudra pour réservation.

La demande de réservation est formulée par fax, par mail ou par courrier et fait, dans tous les cas, l'objet d'un

entretien individuel en ce qui concerne l'installation, le matériel souhaité, les boissons...

Les demandes sont traitées selon la date de réception et appréciées selon les critères suivants :

- elles sont formulées par une association ;
- l'usage des locaux est conforme au règlement de la mpa ;
- la disponibilité des locaux ;
- l'objet de l'occupation.

Un formulaire de réservation est envoyé et seule la réception du formulaire signé vaut pour validation.

Nous vous demanderons également de disposer vous-même le matériel réservé (tables, chaises, etc.) et de le remettre en l'état à la fin de l'occupation.

Croyez bien que cette nouvelle procédure nous garantit de continuer à vous offrir ce service tel que vous le connaissez, avec plus d'efficacité et de pertinence encore !



**Vous voulez en savoir plus ? Contactez notre service de réservation des salles au 071/53.91.53!**



Belgique-België  
P.P  
6000 Charleroi 1  
BC 10805  
P605048

# impact associatif

**Dossier : MAI'tallurgie, les organisateurs...**

**« MAI'tallurgie 2008 : un mois d'événements sociaux, culturels et artistiques à la Porte Ouest de Charleroi »**

**Et encore...**

**P.3 Partenariat :** le Festival MAI'tallurgie en quelques mots...

**P.6 Portrait :** Michel Van Loo, Directeur du « Théâtre de la Guimbarde ».

**P.7 Fiche technique :** Les ouvrages en métaux précieux. Quelles sont les garanties prévues par la loi ?

**P.8 Du côté de la mpa :** Du neuf dans la procédure de réservation des salles !

Au fil des années, l'équipe de la mpa développe et amplifie ses actions au bénéfice du monde associatif. Chacun pourrait penser que « tout continue », voire que « tout ronronne » ! La réalité est autre. La mpa, tout en veillant à préserver la qualité des services, s'impose dans des espaces nouveaux. Je songe ici plus précisément à la culture. Grâce à la dynamique portée par les musiciens carolos, plus de 400 à fréquenter notre studio en 2007, la mpa, de fait, prend place aux côtés des artistes pour leur permettre de développer leur art. La mpa est aussi soucieuse du statut des artistes, de leur reconnaissance, de leur bien-être, qu'ils soient musiciens, peintres, vidéastes, photographes... Dans cet esprit, nous pouvons favoriser la mise en place de spectacles. Enfin, notre dossier de reconnaissance en Education Permanente est en bonne voie. Sans prétention, mais aussi sans fausse modestie, la mpa a pris place dans le champ culturel, en parfait esprit de complémentarité et, avant tout, au service de nos artistes.

Marc PARMENTIER

Administrateur-délégué



L'asbl « Le bonheur dans le pré » organise, du 31 mars au 4 avril et du 1er au 4 mai, ses stages « Pâques et printemps » sur le thème « Un compagnon nommé cheval ». Plus d'infos : [info@lebonheurdanslepre.be](mailto:info@lebonheurdanslepre.be) ou 0497/47.38.31.

Le « Moto Club Caterpillar » organise, le dimanche 6 avril, une balade moto en faveur du Télévie 2008. Plus d'infos : [www.mccat.be](http://www.mccat.be), [info@mccat.be](mailto:info@mccat.be) ou 0478.34.34.68.

Pour déposer une annonce, il vous suffit de nous envoyer votre texte et vos coordonnées à [helene@mpa80.be](mailto:helene@mpa80.be). La mpa se réserve le droit de publication.

Maison pour associations, 80, Route de Mons, 6030 Marchienne-au-Pont. Tél. : 071/53.91.53. Fax : 071/53.91.54. [www.mpa80.be](http://www.mpa80.be). [helene@mpa80.be](mailto:helene@mpa80.be).

Merci à Nathalie Catinus du Service Communication d'ArcelorMittal

Magazine de la maison pour associations de Charleroi  
Editeur responsable : Marc Parmentier  
Redaction : Sonia Bailly, Bruno Blanchart, Caroline Davini

**mpa**ct  
Vincent Debouy  
Nicole Mahieu  
Hélène Malnoury  
Graphisme : David Chantrenne  
Impression : Senteurs Cartons  
071/471.879



La Maison Pour Associations est une A.S.B.L. Avec le soutien de la Ville de Charleroi, du Ministère de la Politique des Grandes Villes, de la Région Wallonne, du Fonds Social Européen et du Fonds Européen de Développement Régional.

RECITS prend la Route...  
des associations

Le Réseau d'Echanges Citoyens et d'Initiatives Transfrontalières entre les Villes de Charleroi, Tourcoing, Roubaix et Mons vient de poser ses premiers jalons sur la "Route des Associations".

Rappelons que ce projet, déposé dans le cadre du programme européen Interreg IV, s'appuie sur la collaboration des maisons des associations de Tourcoing, Roubaix, Mons et Charleroi. Une de ses priorités consiste à créer et à renforcer un sentiment d'appartenance à un espace commun le long de la frontière franco-belge.

Le 9 février se tenait, à Roubaix, le Forum des associations organisé par la Maison des Associations de Roubaix. C'est le moment que la mpa et ses nouveaux partenaires transfrontaliers ont choisi pour présenter au grand public leur nouveau projet. Il concrétisera l'espace culturel que nous partageons avec nos voisins du Nord de la France et donnera une nouvelle dimension aux échanges à travers une "Route des Associations".

A l'occasion de cette manifestation, le Maire de Roubaix a montré un vif intérêt pour l'initiative destinée à mutualiser les services associatifs de part et d'autre de la frontière. Il a évoqué les destinées communes des deux régions concernées et a souligné la qualité des initiatives portées par les nombreuses associations présentes sur le territoire. Elles dynamisent fortement les communes qu'elles couvrent et génèrent un important lien social.

Dans le cadre de notre action « Regards croisés » dédiée à la découverte des réalités des autres villes et régions et à l'implication des partenaires dans des expériences de rencontres thématiques, nous avons décidé de donner une dimension transfrontalière au festival MAI'tallurgie organisé à Charleroi.

Les associations des quatre villes concernées par le projet « Récits » s'y retrouveront afin d'échanger sur des projets novateurs visant notamment la réaffectation des anciens sites industriels.



Visualisez le reportage réalisé au forum des associations à Roubaix grâce à la collaboration des partenaires Roubaix TV et leblog2Roubaix <http://www.fulltv.be/La-mpa-a-Roubaix-une-nouvelle>

Une question sur ...

Les ouvrages en métaux précieux.



Quelles sont les garanties prévues par la loi ?

La fabrication d'ouvrages en métaux précieux est libre, seul le colportage est interdit.

Les alliages de métaux précieux se classent par « titre » et celui-ci correspond au rapport par quotient du poids de métal fin au poids total de l'alliage.

Les titres légaux sont :

- pour l'or : 833 millièmes pour le 1er titre, 750 millièmes pour le 2ème titre et 585 millièmes pour le 3ème titre ;
- pour l'argent : 925 millièmes pour le 1er titre, 835 millièmes pour le 2ème titre ;
- pour le platine : 950 millièmes.

Le titre est indiqué par les lettres-symboles suivantes : « au » pour l'or, « AG » pour l'argent et « PT » ou « Pt » pour le platine.

Un poinçon permet d'identifier le titre. Un poinçon à un seul endroit garantit que toutes les parties composant l'ouvrage sont au titre indiqué.

Si l'ouvrage est composé de plusieurs métaux précieux ou alliages de métaux précieux, chacun des métaux ou alliages est poinçonné à son titre.

Le poinçon-signature du fabricant est constitué par un symbole qui est, préalablement à son emploi, approuvé par le Commissaire des monnaies.

Quiconque vend ou expose en vue de vendre des ouvrages d'orfèvrerie en métal argenté doit placer dans son étalage et dans les locaux commerciaux accessibles au public, un ou plusieurs avis visibles et lisibles, portant le texte suivant : « ouvrages en métal argenté, garantis sur facture », à l'exclusion de tout autre texte. Les factures relatives à ces ouvrages doivent indiquer qu'il s'agit d'ouvrages en métal argenté ou d'ouvrages réargentés selon le cas.

Les ouvrages en métal argenté sont présentés séparément de manière à éviter toute confusion avec les ouvrages en argent exposés ou mis en vente.

Tout fabricant d'ouvrages en métaux précieux doit déposer au bureau de la garantie relevant de la Monnaie Royale de Belgique, son identité, la preuve de son inscription au registre de commerce et une empreinte de son poinçon-signature sur une planche de cuivre ainsi que 3 reproductions de cette empreinte.

Dans une vente d'ouvrages en métaux précieux, le vendeur est tenu de délivrer à l'acheteur qui en fait la demande une facture indiquant l'espèce, le poids, le titre et le prix des objets vendus.

Pratique

Références légales

Loi du 11 août 1987 relative à la garantie des ouvrages en métaux précieux

Monnaie Royale de Belgique

Boulevard Pacheco,32  
1000 Bruxelles

02/ 2210711





## Histoire de rencontre...

**M**ichel Van Loo est Directeur du « Théâtre de la Guimbarde » qu'il a créé en 1973 avec quelques complices. Son parcours théâtral et ses orientations « militantes » pour la sensibilisation de tous à la culture l'ont conduit à se centrer particulièrement sur le théâtre « jeune public ». Il est en résidence au PBA-Eden à Charleroi depuis quelques années.

### Croisement.

A moitié français, Michel Van Loo grandit au sein de sa famille militante communiste qui le baigne dans le cinéma et la fête théâtrale. Il voyage beaucoup, notamment dans les pays de l'est, où il découvre le théâtre pour enfants. Il aime le rugby et n'hésite pas à faire un parallèle avec le théâtre car selon lui, le rugby est un sport basé sur la solidarité entre les gens. Un bon joueur ne peut faire gagner seul une équipe ; c'est un travail collectif, tout le monde a sa place. Cet état d'esprit est le même dans une troupe de théâtre.

Il commence à travailler à Paris en 1963, au Théâtre Edouard VII et c'est là qu'il a la chance de rencontrer Catherine Dasté qui prônait l'idée que les spectacles pour enfants devaient venir de leur imaginaire. A partir d'ateliers qui permettaient d'avoir un contact fort avec les enfants, elle a monté

un spectacle qui a révolutionné le théâtre pour la jeunesse.

Dans les années 66, Michel Van Loo rencontre un problème avec l'Armée Française. Il déserte et passe la frontière belge.

### Passage.

En Belgique, il rencontre Toone qui dirige depuis les années 50 une troupe permanente au Palais des Beaux-Arts à Bruxelles et deux associations qu'il a créées : l'Association Internationale du Théâtre Jeune Public et l'association des marionnettistes « Unima ».

Quand il est parti, Toone lui a laissé la direction de son théâtre, le « Théâtre de l'Enfance ». Il le dirigera pendant 3 ans puis créera la « Guimbarde ».

Depuis, son combat est toujours le même : toucher tout le monde ! Il est subventionné par un contrat programme et s'inscrit dans la mouvance du « Théâtre Jeune Public ». Il exporte son travail dans plus de 34 pays. Il a reçu des subventions européennes pour son projet qui a initié en Belgique la création théâtrale à destination des tout-petits (0 à 3 ans) : « L'art à la crèche ».

Il fréquente les grands festivals à Bologne, Madrid, Londres, Bucarest, Lubliana et Charleroi. Il donne environ 400 spectacles par an.

Aujourd'hui, Michel Van Loo s'apprête à passer le flambeau à Jean-Michel Van Den Eyden qui continuera la sensibilisation populaire par le biais d'animations autour de la représentation théâtrale. Ce travail d'éducation permanente, d'expression et de créativité, de création et de diffusion artistique leur permet de croire à la réalité d'un théâtre « populaire » ancré dans notre époque.

Nous aurons le plaisir de découvrir le spectacle « son et lumière » qu'il mettra en scène dans le cadre du projet « MAI'tallurgie »

[www.laguimbarde.be](http://www.laguimbarde.be)

## Le Festival MAI'tallurgie en quelques mots...



**L**e fer et le charbon ont forgé l'histoire de Marchienne-au-Pont.

Elle a connu son heure de gloire et de richesses grâce à la sidérurgie et vit aujourd'hui des heures grises à cause de la pollution et du chômage.

Malgré tout, sous le brouillard industriel, une fourmilière d'habitants de toutes les couleurs et de tous les âges travaille à lui donner un nouveau visage tout en préservant son riche passé.

Un atelier théâtre d'actions citoyennes « Créa d'âmes » a vu le jour en 2002 au sein de l'Espace Citoyen Porte Ouest et depuis s'attelle bénévolement à organiser diverses actions culturelles dans le quartier.

C'est lors de l'une d'entre elles que jaillit l'idée d'un mois de fête et de réalisations artistiques et sociales autour de la métallurgie dans le but de partager avec d'autres associations et des professionnels des Arts, un projet multiculturel et intergénérationnel ayant pour thème fédérateur le métal et aussi pour réunir sur un site industriel, dans le cadre d'un festival, un florilège d'artistes et d'expositions afin de faciliter aux citoyens l'accès à toute forme de culture.

Parallèlement, des séminaires et rencontres professionnelles permettront de réfléchir sur le futur de la friche industrielle et de l'aménagement du territoire.

Des visites touristiques animées donneront l'occasion de valoriser les sites mythiques de la commune.

Ce projet donnera lieu à la participation collective de la vie sociale et sera une étape importante vers la cohabitation, la solidarité et la connaissance.

Pour ce faire un grand nombre d'acteurs locaux et citoyens marchiennois se sont associés afin de donner corps à ce vaste projet au programme déjà bien chargé.

Comité organisateur : Espace Citoyen de la Porte Ouest / Théâtre de la Guimbarde / Avanti asbl / Créa d'âmes / Le CEC Couleur Quartier / Bibliothèque Marguerite Yourcenar / André et Béatrice Lierneux-Garny / Providence ART INDUSTRY

Partenaires associés : la Maison Pour Associations / Carrefour projet du Passage 45 / Les Espaces citoyens de la Docherie et de Dampremy / La Passerelle-Funoc / Le cinéma le Parc / Le PBA-EDEN / Le Musée des Beaux-Arts de Charleroi / Les

écoles de Marchienne-au-Pont et Monceau-sur-Sambre / Le service éducatif du Musée de la Photographie / La Cie TAK TAK / L'agence culturelle régionale de Sambrasia / Le PAC...

Partenariats en cours de négociations : la Société Royale d'Archéologie, d'Histoire et de Paléontologie de Charleroi, les industriels locaux, la Braise, les syndicats...

Soutenu par : Le Ministère fédéral de la Politique des Grandes Villes / La Région Wallonne / La Communauté Française / La Province du Hainaut / La Ville de Charleroi / le CPAS de Charleroi / les amis du Château de Cartier / CARSID / INDUSTRIEL / Les syndicats CSC et FGTB...



Comme vous l'avez certainement compris en parcourant ce magazine, le mois de mai sera un peu particulier pour les habitants de la Porte Ouest. Durant un mois, ils pourront en effet découvrir un festival d'événements, un florilège de créations de citoyens et d'artistes au travers de nombreuses expositions, de spectacles et de concerts et tout cela, dans le but de valoriser le patrimoine de la commune par un circuit touristique original. Voici, en quelques mots, une petite présentation des principaux organisateurs de ce Festival MAI'tallurgie.



« Créa d'âmes » est un groupe multiculturel et inter-générationnel composé de citoyens de la Porte Ouest et de ses environs, tous passionnés par l'écriture et le théâtre. Expositions, pièces de théâtre... ne sont que quelques-unes des activités organisées par ce groupe. Plus d'infos : <http://www.crea-d-ames.proheb.net>.

La compagnie du « Théâtre de la Guimbarde » est née voici plus de 30 ans avec pour objectif d'offrir à chaque enfant la possibilité de se familiariser avec le monde du théâtre. Plus de 70 spectacles ont vu le jour depuis sa création. La compagnie est installée depuis 2001 à l'Eden/PBA de Charleroi. Plus d'infos : [www.laguimbarde.be](http://www.laguimbarde.be).



La Bibliothèque Marguerite Yourcenar vous accueille dans ses locaux situés au Château de Cartier, à la Place Albert 1er de Marchienne-au-Pont.

Providence Art Industry est un centre urbain dédié aux cultures populaires, sociales et alternatives où se cotoient l'Asbl Rockerill Production, l'Asbl « Les Têtes de l'Art » et les anciennes forges occupées par les forgerons de la Providence. Plus d'infos : [info@rockerillproduction.com](mailto:info@rockerillproduction.com).

L'Espace Citoyen de Charleroi Porte Ouest est un lieu de rencontres et d'échanges où les habitants peuvent trouver un appui pour concrétiser un projet, s'initier aux nouvelles technologies, participer à une dynamique de quartier, découvrir d'autres cultures... Dampremy et Marchienne Docherie comptent également leur Espace Citoyen. Plus d'infos : <http://corporate.skynet.be/espacecitoyen>.

Couleur Quartier est un Centre d'Expression et de Créativité reconnu par la Communauté Française qui a pour but de promouvoir, auprès des populations les plus démunies de la banlieue de Charleroi, l'expression et la créativité culturelles sous toutes leurs formes. L'asbl développe également avec les citoyens des projets de créativité collective ayant un impact sur leur environnement immédiat et organise différents types d'activités (visites, spectacles...). Plus d'infos : [lydwine@couleurquartier.org](mailto:lydwine@couleurquartier.org).

André Lierneux, historien de formation à l'UCL, a rencontré par hasard un des organisateurs du Festival MAI'tallurgie. En compagnie de son épouse, Béatrice Garny, il a mis sur pied un colloque pour expliquer l'histoire sociale, technique, économique et événementielle de la métallurgie à Marchienne. Monsieur Lierneux est également membre de la Société Royale d'Archéologie, d'Histoire et de Paléontologie de Charleroi.

Avanti est un organisme d'insertion socioprofessionnelle destiné aux personnes dites « en rupture sociale » ainsi qu'aux personnes ayant eu affaire à la justice. Installée sur le site d'économie sociale de Monceau-FontaiNES, l'association propose, entre autres, des pré-formations en menuiserie, sculpture, ferronnerie, forge artisanale, des ateliers d'expression et de créativité, de création d'instruments de percussions ainsi que des formations en sanitaire et plomberie,